

ASSEMBLÉE MENSUELLE

Nº12-2010

Lundi 13 décembre 2010

Présents: Maire: Michel LeBlond
Conseillère: Rinette Parent
Conseiller: Pierre Morin
Conseiller: Percy Therrien
Conseiller: Lorne Ward
Secrétaire: Evelyn Therrien

Le Maire LeBlond ouvrit la réunion à 20h00 par la prière.

12-2010(1) Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Conseiller Therrien que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. Secondé par Conseiller Ward.

Adopté

12-2010(2) Lecture et adoption du procès-verbal #11-201

Proposé par Conseiller Therrien. que le procès-verbal #11-2010 soit accepté tel que présenté. Secondé par la Conseillère Parent.

Adopté

12-2010(3) Adoption des factures de novembre:

Proposé par la Conseillère Parent, appuyée du Conseiller Therrien que les factures de novembre soient acceptées telles que présentées au montant de 14,933.44\$.

Adopté

12-2010(4) Adoption du budget 2011:

Proposé par la Conseillère Parent, que le budget 2011 soit accepté tel que présenté: dans le fonds général pour la somme de 585,302.00\$ et que le taux d'imposition soit de 1,200\$ conformément à l'article 87(2) de la Loi sur les municipalités et dans le fond de services publics pour la somme de 235,312.00\$ et que les frais aux usagers soit de 420.00\$ conformément à l'article 189(4a) de la Loi sur les municipalités.

Adopté

12-2010(5): Première et deuxième lecture Arrêtés Municipaux:

(A): Première lecture et deuxième l'arrêté #43 "Arrêté de lotissement"

Conseillère Parent propose et appuyé du Conseiller Morin que l'arrêté #43, arrêté relatif l'Arrêté de Lotissement. soit autorisé et fasse l'objet de la première et deuxième lecture.

Adopté

(B): Première lecture et deuxième l'arrêté #44 "Arrêté de Construction"

Conseillère Parent propose que l'arrêté #44, arrêté relatif l'Arrêté de Construction soit autorisé et fasse l'objet de la première et deuxième lecture.

Adopté

12-2010(6): Autres dossiers administratifs:

(A) Transfert Fond de Réserve Capital d'Immobilisation:

Proposé par Conseillère Parent, qu'un montant de 23,000\$ (8,000\$ & 15,000\$) soit transféré dans le Fond de Réserve Capital Service Publique d'Immobilisation Secondé par Conseiller Therrien.

Adopté

(B) Demande de don:

Conseillère Parent propose qu'un montant de 100\$ soit octroyé au Service d'Incendie (achat bonbons), 50\$ au Républicains CDJ (achat d'un billet), 50\$ au Républicaines CDJ (achat d'une publicité) et 40\$ pour des prix de présence au Bingo (Petite École)

Adopté

(C) Embauche d'une firme comptable:

Conseillère Parent propose qu'après avoir pris connaissance de l'offre de service de la firme comptable LeBlanc, Nadeau et Associés, que cette firme soit embauché pour l'année 2010-2011-2012 afin d'effectuer la vérification des états financiers annuels du Village de Rivière-Verte. Secondé par Conseiller Ward.

Adopté

12-2010(7): Rapport des comités

A) Département sécurité, bâtiments, hygiène et comité:

Conseiller Therrien propose que son rapport soit accepté tel que présent. Secondé par Conseiller Ward

Adopté

B) Département voirie, eau & égouts:

Le Conseiller Morin propose que son rapport soit accepté tel que présenté. Secondé par Conseiller Therrien.

Adopté

C) Département des finances & évaluation des employés:

La Conseillère Parent propose que son rapport soit accepté tel que présenté. Secondé par le Conseiller Morin.

Adopté

D) Département des loisirs:

Le Conseiller Ward propose que son rapport soit accepté tel que présent. Secondé par Conseillère Parent.

Adopté

12-2010(8) Autres:

Maire mentionne qu'une demande fut faite, et cela à toutes les municipalités du Nord-Ouest, afin de contribuer financièrement à l'organisation du Congrès Mondial Acadien 2014. Le montant demandé pour 2010 est de 1\$ par capita et pour 2011 de 2\$ par capita., avant de faire le paiement, nous allons demandé une rencontre avec le Conseil d'administration pour avoir des explications sur leur budget.

12-2010(9): Période de questions:

Il fut question du conseil d'administration de la Commission d'urbanisme, un citoyen demande qu'une personne hors d'un des membres du conseil municipal siège sur ce comité.

12-2010(10): Ajournement:

Proposé par la Conseillère Parent à 21 h 15.

Secrétaire municipal

Maire